

CONDITIONS GÉNÉRALES AU SUJET DE WIFI DANS DES FILIALES

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) de Poste CH SA (Wankdorfallee 4, 3030 Berne, Suisse; ci-après la Poste) régissent l'utilisation du service WiFi par la clientèle.

2. Prestation

Dans des filiales dûment signalées, la Poste met à la disposition de la clientèle un accès à Internet via un terminal compatible WiFi et dans le cadre de ses possibilités techniques, opérationnelles et économiques. Lors de la fourniture de sa prestation, la Poste ne peut pas garantir la qualité de la transmission des données ni l'absence de panne. Le client ne peut pas se prévaloir de la mise à disposition du service WiFi au sein d'une filiale déterminée. La Poste est en droit de bloquer certains services ou sites Internet à tout moment.

3. Coûts

Le service WiFi est mis à disposition gratuitement.

4. Devoirs et obligations du client

L'utilisation des services Internet relève de la propre responsabilité des utilisateurs. Le client est seul responsable de la sécurité de son terminal (celui avec lequel il utilise le réseau WiFi). Le client est tenu d'utiliser les services ou prestations de la Poste de manière appropriée et licite. Il est notamment tenu de veiller à ce que l'infrastructure réseau ne soit pas surchargée par une utilisation excessive. Il est expressément interdit au client d'utiliser ou de laisser utiliser la possibilité d'accès à Internet de manière abusive ou d'utiliser les services ou les prestations dans le but de commettre des activités illégales ou illicites. Si des contenus ou des renvois vers des contenus tiers (liens / hyperliens) sont contraires aux dispositions légales ou aux décisions administratives, notamment en raison de contenus ou de conceptions à caractère pornographique ou raciste ou faisant l'apologie de la violence, la Poste est alors en droit d'exclure le client de l'utilisation des services concernés avec effet immédiat. Il en est de même en cas de violation de droits voisins (notamment des marques et des droits d'auteur) ainsi que d'agissement anticoncurrentiel. Il est donc interdit au client d'abuser de cette utilisation pour porter atteinte à un autre utilisateur d'Internet, d'utiliser des réseaux ou des plateformes peer-to-peer ou analogues en vue de proposer, télécharger, transmettre, etc. des contenus protégés par des droits d'auteur (p. ex. de la musique, des vidéos, des films, des e-books, etc.). Le client est exclusivement responsable du contenu de toute publication qu'il fait sur Internet. Il est interdit au client d'envoyer de la publicité de masse illicite via le service WiFi. Si le client contrevient à ces obligations, la Poste est en droit de bloquer l'accès à Internet ou de prendre toute mesure immédiate, pour autant que cela s'avère nécessaire, afin de garantir le bon fonctionnement du réseau. Il incombe au client que le terminal qu'il utilise et les logiciels qui s'y trouvent ne soient pas infectés par des virus ou des logiciels malveillants; en cas de violation, le client devra compenser tout dommage direct ou indirect causé à la Poste. Il dégage expressément la Poste de toute prétention de tiers reposant sur des carences de contenu de l'offre. Dans les cas susmentionnés d'infraction aux dispositions légales ou aux décisions administratives, le client dégage la Poste de toute prétention que des tiers pourraient faire valoir à l'encontre de la Poste en raison de ces infractions. Dans de tels cas, le client est civilement responsable envers la Poste sans restriction. Il est interdit au client d'envoyer des déclarations diffamatoires, des courriers indésirables ou des courriers en masse (spam). Le client est tenu de respecter les principes législatifs et ceux énoncés par la jurisprudence.

La Poste est en droit de facturer au client tous les coûts occasionnés par des avis de panne injustifiés ou par l'utilisation incorrecte ou inappropriée des installations ou de l'objet du présent contrat.

5. Enregistrement

Pour utiliser le service WiFi, le client doit s'enregistrer. Le système demande au client de saisir des informations de contact (nom, prénom, numéro de mobile). La Poste se réserve le droit de demander à un client ou à tous les clients un nouvel enregistrement à tout moment.

6. Disponibilité et interruptions

La Poste s'efforce d'assurer une disponibilité maximale et continue du WiFi. Elle n'est toutefois pas en mesure de garantir un service ininterrompu, la disponibilité du service à un moment déterminé ni l'intégralité, l'authenticité et l'intégrité des données enregistrées ou transmises par son système ou par Internet.

La Poste s'efforcera de limiter au maximum la durée des interruptions du service nécessaires à la réparation des pannes, à l'exécution de fenêtres de maintenance et à la mise en place de nouvelles technologies et de réaliser ces travaux autant que possible à des heures de faible affluence.

7. Responsabilité

La Poste décline toute responsabilité – dans les limites admises par la loi – en particulier pour les dommages directs, indirects ou consécutifs, tels que les pertes de gain, les pertes de données ou les dommages faisant suite à des téléchargements.

La Poste ne saurait être tenue responsable des dommages causés par des auxiliaires ou des tiers mandatés par elle (par exemple sous-traitants, fournisseurs, etc.) à la suite d'une négligence légère ou moyenne.

La Poste décline également toute responsabilité – dans les limites admises par la loi – pour les dommages résultant d'une utilisation de ses prestations contraire à la loi ou aux conditions contractuelles. Les prétentions relevant de la responsabilité du fait des produits ainsi que pour les dommages corporels demeurent réservées.

La responsabilité de la Poste est exclue – dans les limites admises par la loi – lors de dommages dus à des cas de force majeure ou à des perturbations qui surviennent notamment en raison d'une absence de connexion Internet, d'interventions illicites au niveau des installations et réseaux de télécommunication, d'une surcharge du réseau, de l'encombrement volontaire des accès électroniques provoqué par des tiers ou d'interruptions.

Via le WiFi, la Poste met uniquement un accès Internet à disposition.

La Poste n'assume aucune responsabilité quant au bon fonctionnement permanent de l'accès à Internet ou au fonctionnement sans interruption ou sans erreur des services relatifs à l'accès à Internet ou à d'autres services Internet, ni pour les dommages au matériel ou au logiciel du terminal du client ou tout autre dommage matériel ou de quelque nature relevant de l'utilisation du hotspot. Dans les limites admises par la loi, la Poste n'assume aucune responsabilité quant à l'authenticité et l'intégrité des données enregistrées ou transmises via son système ou Internet. De même, dans les limites admises par la loi, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de divulgation, de détérioration ou d'effacement involontaire des données envoyées, reçues ou enregistrées. La Poste ne répond pas non plus des dommages résultant de l'usage abusif de la connexion par des tiers (y compris virus informatiques).

8. Protection des données

En s'enregistrant, le client transmet les données suivantes:

- Numéro de téléphone mobile
- Adresse MAC de son terminal
- Langue

La Poste est en droit d'enregistrer ces données sur des serveurs et également de faire appel à des tiers à cet effet. Les données sont utilisées pour la fourniture des services WiFi et pour l'utilisation de moyens d'analyse techniques (systèmes CRM) pour obtenir des informations sous forme anonyme afin de comparer l'offre avec des informations fournies par des tiers, établir des statistiques relatives aux utilisateurs et transmettre ces statistiques à des tiers. Elle est en droit de faire appel à des tiers à cet effet. La Poste se réserve le droit d'utiliser les informations, à l'exception de l'adresse MAC du terminal, pour envoyer des informations publicitaires sur ses propres produits, offres et activités ainsi que pour d'autres prises de contact avec le client dans le cadre de sondages. Lors de son premier login dans le système, le client accepte cette utilisation. Il peut révoquer sa déclaration de consentement à tout moment par écrit, en supprimant son enregistrement par une lettre adressée à la Poste, Wankdorfallee 4, 3030 Berne ou un e-mail à wifipost@poste.ch. Le client est informé que la Poste est déclarée en tant que fournisseur de services de télécommunication auprès de l'Office fédéral de la communication et doit donc respecter les obligations légales de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication du 6 octobre 2000, ainsi que l'ordonnance s'y rapportant. Dans la mesure où les conditions légales requises sont remplies, la Poste peut surveiller ou faire surveiller l'utilisation d'Internet et la transmission des données entre le client et Internet. Par ailleurs, la Poste peut être tenue de révéler les données de contact mises à disposition aux autorités habilitées.

9. Sécurité

La transmission des données générée entre le terminal du client et le hotspot après l'enregistrement s'effectue sans cryptage. Il est donc possible que les données entre le terminal et la connexion établie via le hotspot puissent être consultées par des tiers. Seule l'utilisation par le client d'un logiciel de sécurité spécifique peut garantir la sécurisation de la transmission des données via le service WiFi, typiquement via un VPN géré par le client lui-même. La Poste ne fournit aucune garantie quant à la sécurisation de l'accès par des tiers aux données que le client a enregistré sur son terminal ou qu'il a transmis dans le cadre de l'utilisation lors de l'utilisation du hotspot. La sécurisation incombe au client. Toute demande éventuelle de dommages-intérêts du client résultant de l'utilisation d'une connexion non sécurisée est exclue, dans la mesure où l'événement générateur du dommage n'a pas été causé par un comportement intentionnel ou gravement négligent de la part de la Poste. Le client utilise l'internet accessible au public à ses propres risques. Le client est seul responsable de tout dommage subi par son matériel ou logiciel, de toute perte de données ou autres formes de perte résultant de l'utilisation de la prestation pour autant que l'événement générateur du dommage n'ait pas été provoqué par un comportement intentionnel ou gravement négligent de la part de la Poste.

10. Recours à des tiers

Le client accepte que la Poste recoure à des tiers pour fournir les prestations et que, à cet effet, les données des clients soient transmises dans la mesure où la collaboration l'exige. La Poste est tenue de procéder à une sélection, une instruction et un contrôle rigoureux des prestataires de services.

11. Modification des CG

La Poste peut modifier les CG et l'offre de prestations à tout moment ou interrompre la prestation. Les CG modifiées sont envoyées au client par e-mail ou sous toute autre forme appropriée et sont publiées sur www.poste.ch/cg.

12. Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des présentes CG devaient s'avérer invalides ou illicites, la validité des présentes CG dans leur ensemble n'en serait pas affectée. Dans ce cas, la disposition concernée sera remplacée par une autre disposition valable se rapprochant le plus possible du but économique poursuivi. En cas de doutes ou d'erreurs de traduction, seule la version des CG en langue allemande fait foi.

13. Droit applicable et for

Le contrat est régi par le droit suisse. Dans la mesure où la loi le permet, l'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM, RS 0.221.211.1) est exclue, tout comme les dispositions applicables aux conflits de lois de la loi fédérale sur le droit international privé (LDIP, RS 291).

Le for est Berne. Des fors (partiellement) impératifs restent réservés (voir en particulier les art. 32 et 35 CPC pour les consommateurs). Sauf disposition contraire, Berne est également le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les clients non domiciliés en Suisse.

14. Forme de publication juridiquement valable

Les CG juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et peuvent être consultées sur le site www.poste.ch/cg.

Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des CG. Le client prend acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'en constitue qu'une reproduction et n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique actuelle.

© Poste CH SA (août 2017)